Lextenso
Annonces & Formalités

Petites affiches
Gazette du Palais
Quotidien Juridique
Les Affiches Versaillaises

La Loi
Odal
Oplec

Justificatif de parution

Justificatif généré le 14/03/2023

Support de parution : Actu-Juridique.fr

Date de parution : 14/03/2023
Département : (93) Seine-Saint-Denis
URL de l'annonce : www.actu-juridique.fr/a/665885
N° d'annonce : 665885

Aux termes d'un acte sous seing privé en date du 13 mars 2023, il a été constitué une Entreprise Unipersonnelle à Responsabilité Limitée présentant les caractéristiques suivantes :

Dénomination :

AA CREATION BOIS

Forme : Entreprise Unipersonnelle à Responsabilité Limitée.

Siège Social : 6 Avenue du Gros Peuplier 93600 AULNAY-SOUS-BOIS

Capital social : 7.000 €

Objet : Création du bois, menuisière d'intérieur, escalier et agencement de dressing.

Durée : 99 années

Gérant : M. Ahmed ABDEL AL, demeurant 2 Passage Penel, 75018 PARIS-18E-ARRONDISSEMENT, FRANCE.

La société sera immatriculée au R.C.S. de Bobigny.

Le Gérant.

Vérifier la validité de l'annonce
Code de vérification : aeL8SyucP
https://digitalisation.actulegales.fr/#aeL8SyucP

EURO-QUALITY SYSTEM ISO 9001

Habilitation : Le support Actu-Juridique.fr est habilité à publier les annonces judiciaires et légales pour l'année 2022 dans les départements de Paris - 75 (arrêté du 30/12/2021), Seine-et-Marne - 77 (arrêté du 10/12/2021), Yvelines - 78 (arrêté du 28/12/2021), Essone - 91 (arrêté du13/12/2021), Hauts-de-Seine - 92 (arrêté du 16/12/2021), Seine-Saint-Denis - 93 (arrêté du 22/12/2021), Val-de-Marne - 94 (arrêté du 31/12/2021) et Val d'Oise - 95 (arrêté du 24/12/2021)